

LE BOIS DE FRANCE, L'ALLIÉ DE VOS PROJETS DE CONSTRUCTION, DE RÉNOVATION ET D'AMÉNAGEMENT



Alors que la France est en pleine reprise d'activité après une période inédite, le bois de France dispose d'atouts solides pour répondre aux attentes fortes des citoyens et relever le défi de la relance. En plus d'être le matériau qui stocke du carbone, le bois de France offre de belles opportunités pour soutenir l'économie française et toute une filière de professionnels engagés, au savoir-faire reconnu.

1. L'ENVIRONNEMENT ET CONSOMMATION LOCALE AU CŒUR DES ATTENTES DES FRANÇAIS

Si ces 2 attentes ne sont pas nouvelles, nous observons clairement une accélération de ces tendances au regard de la crise sanitaire que nous vivons. Les Français ont pris conscience des bienfaits du consommer français et nombreux sont ceux qui réclament une relocalisation de la production dans une logique de soutien à l'activité des territoires et de pérennité des emplois.

Par ailleurs, la sensibilité des Français aux questions environnementales s'est également renforcée. Ainsi, la France aborde un tournant décisif dans le domaine de la transition écologique. Le rapport final de la Convention Citoyenne pour le Climat indique même que tout soutien à l'innovation doit s'inscrire dans une logique de sortie d'un modèle basé sur le carbone.

Le secteur de la construction n'échappe pas à ces attentes : aménager et construire différemment est désormais vital. Les scieurs et les industriels du bois de France sont mobilisés et engagés pour répondre à cette demande et fournir des produits issus de la forêt française et transformés en France.

2. LE BOIS DE FRANCE : MATÉRIAU RENOUVELABLE ET BIOSOURCÉ POUR ATTEINDRE L'OBJECTIF DE NEUTRALITÉ CARBONE

Fort de ce contexte, le choix des matériaux est déterminant pour atteindre l'objectif de neutralité carbone des bâtiments que la France s'est fixé pour 2050. Le bois de France, ressource renouvelable et qui stocke naturellement du carbone, a un rôle central à jouer pour relever ce défi.



Durable, résistant et esthétique, le bois de France est un allié incontestable pour améliorer la qualité des espaces de vie et préserver l'environnement urbain. L'utilisation des produits en bois de France permet de concilier la dynamique économique française, l'accélération de la transition post-carbone et la performance environnementale des bâtiments. Construire en bois favorise la réduction de l'empreinte carbone d'un bâtiment de 25% sur toute sa durée de vie.



De plus, que ce soit en construction individuelle ou collective, pour les bâtiments neufs ou en réhabilitation, en aménagement intérieur ou extérieur, la diversité de l'offre produits en bois de France permet d'apporter des solutions adaptées à tous les projets.

3. LES PRODUITS EN BOIS DE FRANCE : UN CHOIX PERTINENT POUR SOUTENIR L'ACTIVITÉ DES TERRITOIRES

Recourir aux bois de France, c'est relancer l'activité de la filière forêt-bois-construction mais aussi créer des savoir-faire et pérenniser des emplois non délocalisables au sein de nos territoires. Dès 2018, 39 % des entreprises de mise en œuvre indiquaient une demande forte de leurs clients pour des produits en bois de France, contre 25 % en 2016. La question de l'origine des bois est donc au centre des préoccupations.

Choisir le bois de France, c'est :

- #1 Soutenir la gestion durable des forêts françaises
- #2 Utiliser un matériau renouvelable et biosourcé qui stocke du carbone
- #3 Contribuer à la dynamique de production française et encourager l'innovation dans les entreprises
- #4 Favoriser l'utilisation de produits en bois de France pour réduire l'empreinte carbone des projets de construction, de rénovation et d'aménagement
- #5 Participer au développement des emplois, à la reconnaissance et au maintien des savoir-faire d'homme et de femmes spécialistes du matériau bois.

Choisir le bois de France, c'est faire le choix d'un achat responsable et solidaire !

Pour accompagner le développement des produits en bois de France et pour garantir l'origine et la transformation française des bois aux industriels, artisans, utilisateurs, décideurs et prescripteurs, les professionnels se sont mobilisés pour créer la marque « Bois de France ».

Une campagne de communication est disponible sur choisir-le-bois-de-france.fr pour soutenir cette dynamique.

Contact presse : marlene.mivielle@fnbois.com

